



Communiqué de presse

Paris, le mercredi 3 août 2016

Fonds chaleur

Ségolène Royal et l'ADEME désignent les 10 lauréats de l'Appel à projets Biomasse Chaleur Industrie Agriculture Tertiaire (BCIAT) 2016

Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat, et l'ADEME ont lancé à l'automne 2015 le 8^{ème} appel à projet du Fonds chaleur pour la biomasse, BCIAT.

Objectif : poursuivre le développement d'installations industrielles, agricoles et tertiaires assurant une production énergétique à partir de biomasse, couplées ou non à d'autres énergies renouvelables ou de récupération.

Ségolène Royal et l'ADEME désignent aujourd'hui les 10 projets lauréats. Ils seront accompagnés par l'ADEME dans le cadre du Fonds chaleur.

A terme, 10 nouvelles chaufferies biomasse dans le secteur industriel

L'arrêté du 24 avril 2016 pris par Ségolène Royal pour fixer les nouveaux objectifs de développement des énergies renouvelables en France prévoit **d'augmenter de 21 % la production de chaleur à partir de biomasse d'ici 2023.**

L'appel à projets BCIAT 2016 permet de soutenir **10 nouvelles installations** portant à **120** le nombre d'opérations réalisées ou en cours depuis 2009.

Aujourd'hui, avec **66** installations en fonctionnement, la production thermique annuelle à partir de biomasse est supérieure à **330 000 tep**. Elle devrait atteindre **500 000 tep en 2018** avec la réalisation des projets en cours.

Les 10 lauréats en chiffres clés

Production annuelle à partir de biomasse	49 000 tep/an soit 569 870 MWh/an
Réduction des émissions de gaz à effet de serre d'origine fossile	137 000 tonnes de CO _{2e} /an*
Investissements	72,5 M€
dont financements ADEME	29,5 M€

*déterminé à partir des facteurs d'émission de la base carbone (www.bilans-ges.ademe.fr)

La moitié des projets retenus sont directement liés au développement des industries de la filière bois. L'approvisionnement de leur chaufferie sera principalement assuré en autoconsommation des sous-produits générés.

D'autres projets permettront de valoriser énergétiquement des déchets de bois mais également les sous-produits industriels générés par l'activité de l'entreprise, comme Saica Paper dans le domaine du papier – carton, par exemple.

Liste des projets lauréats de l'Appel à projets BCIAT 2016

Lieu	Entreprise	Activité	Production thermique à partir de biomasse (tep/an)*
VENIZEL (02)	SAICA PAPER	Papier/Carton	24 076
SAMAZAN (47)	GARNICA PLYWOOD	Industrie du bois / contreplaqués	4 953
DUNIERES (63)	MOULIN BOIS ENERGIE	Industrie du bois / granulés	4 772
CHANGE (53)	CODEMA	Déshydratation de luzerne	3 353
MARLENHEIM (67)	VOLTINOV-ALSAPAN	Industrie du bois / stratifiés	3 104
VERTOLAYE (63)	COMPTE R-SANOFI	Industrie pharmaceutique	2 925
SOUVANS (39)	DANZER	Industrie du bois / placages	2 000
USSEL (19)	DALKIA – PANNEAUX DE CORREZE	Industrie du bois / panneaux	1 502

SAINT PAULIEN (43)	NASS&WIND - ARGILE DU VELAY	Production d'argile	1 301
LES MUREAUX (78)	AIR BUS SAFRAN LAUNCHERS	Industrie automobile et aéronautique	1 024

*1tep = 11,63 MWh

Focus sur 4 projets lauréats

AIRBUS aux Mureaux (78)

Programme Ariane 6 / secteur tertiaire privé

Leader spatial européen, « AIRBUS Defence and Space » développe une majeure partie de ses activités sur le site des Mureaux situé dans les Yvelines (78). Le site mène depuis 2006 de nombreuses actions d'efficacité énergétique. En 2013, le site s'est équipé d'une première chaufferie bois financé par le Fonds Chaleur (BCIAT 2011). Le projet 2016 permettra de répondre à l'accroissement des besoins liés aux bâtiments du programme Ariane 6 (128 000 m² soit 625 000 m³).

- Puissance biomasse : 1,6 MWth (+0,4 MW condenseur).
- Chauffage et déshumidification (eau chaude basse température).
- Taux de couverture biomasse : 88%.

CODEMA à Changé (53)

Autonomie énergétique pour la déshydratation de luzerne / secteur agricole

La coopérative (750 adhérents) assure chaque année la production d'environ 28 000 tonnes de produits déshydratés dont 17 000 tonnes de luzerne, 10 000 tonnes de maïs et 1 000 tonnes de produits divers (graminées, marc de pommes...). Le projet permet de substituer le gaz propane et de répondre aux besoins générés par l'augmentation de la production.

- Puissance biomasse : 17 MWth ;
- Four biomasse (400°C) / sécheur à tambour.
- Taux de couverture biomasse : 100 %.
- 17 000 tonnes de biomasse (60 % bois et 40 % miscanthus en autoconsommation).

GARNICA PLYWOOD à Samazan (47)

Accroissement d'activité / industrie du bois

Face à la demande croissante du marché de panneaux de contreplaqué, le Groupe GARNICA a ouvert en 2008 une nouvelle unité dans le Sud-Ouest de la France. Cette usine fabrique aujourd'hui plus de 60 000 m³/an de placages de peupliers, à comparer avec l'objectif initial de 40 000 m³/an.

Le groupe souhaite augmenter la production pour atteindre 100 000 m³/an.

- Puissance biomasse : 9 MW (8,1 MW existant).
- Production thermique : 4 953 tep/an supplémentaires (4 589 tep/an aujourd'hui).
- Taux de couverture biomasse : 100 %.
- Plus de 50 % en autoconsommation.

SAICA PAPER à Venizel (02)

Valorisation des déchets de bois et des sous-produits industriels / industrie papetière

Groupe présent dans 7 pays européens à travers 100 sites de production (14 en France). SAICA PAPER France est l'un des 4 sites européens d'emballages en carton ondulé (100 % recyclés). La capacité de production du site est de 250 000 tonnes par an (60 % France). L'objectif du projet biomasse est de réduire la facture énergétique annuelle de l'usine (environ 11 millions d'euros) et de valoriser les 25 000 tonnes de sous-produits de process générés annuellement qui sont aujourd'hui orientés en centre d'enfouissement.

- Puissance biomasse : 44 MWth.
- Vapeur (350°C / 35 bars).
- Taux de couverture biomasse : 89 %.

Bilan des Appels à projets BCIAT 2009-2016, chiffres clés et principaux enseignements

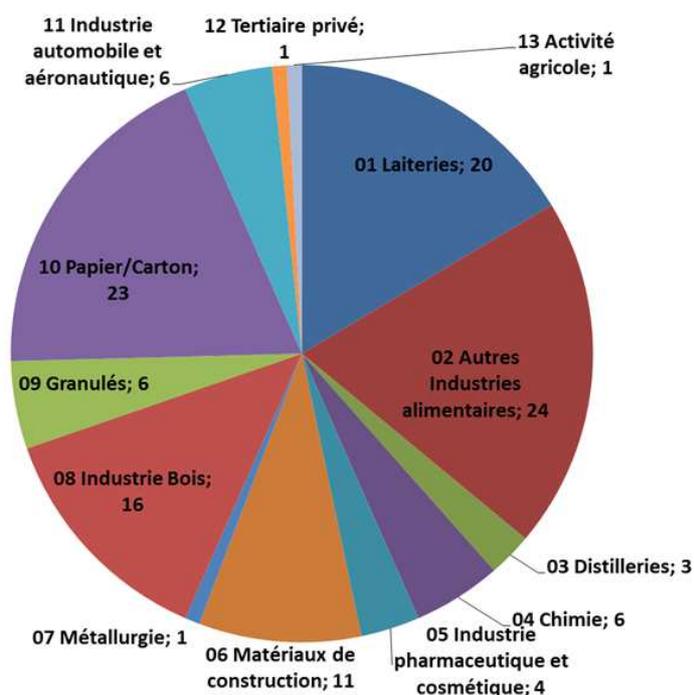
Chiffres clés

Nombre d'opérations réalisées ou en cours	120
Installations en fonctionnement	66
Production annuelle à partir de biomasse	680 000 tep/an (330 000 tep/an ¹)
Réduction annuelle des émissions de gaz à effet de serre d'origine fossile ²	2,1 MtCO _{2e} (1 MtCO _{2e} ¹)
Investissements	718 M€ (345 M€)
dont financements ADEME	289 M€ (130 M€)

1. Installations en fonctionnement.

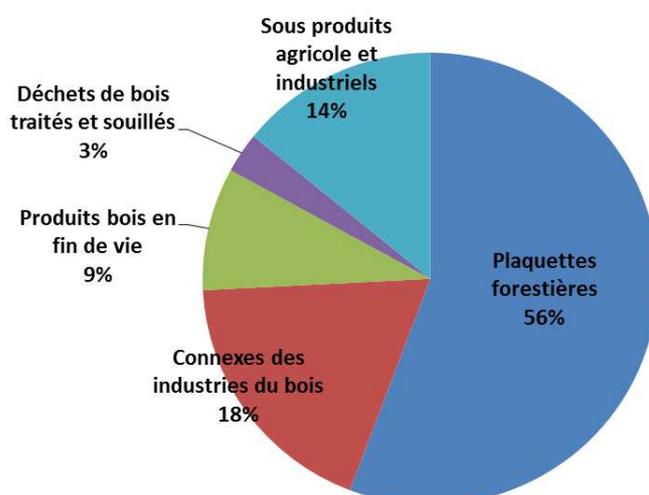
2. Déterminé à partir des facteurs d'émission de la base carbone (www.bilans-ges.ademe.fr) et sur la base d'un mixte énergétique substitué de 80 % gaz, 15 % fioul lourd et 5 % charbon.

Les secteurs d'activité concernés sont variés. Le secteur le mieux représenté est l'agroalimentaire avec 47 projets (dont 20 laiteries) et une production énergétique à partir de biomasse supérieure à 250 000 tep/an suivi par le secteur du papier carton (200 000 tep/an) et l'industrie du bois et de la granulation (80 000 tep/an).



Le combustible biomasse principalement utilisé en 2016 reste la plaquette forestière mais la part des produits bois en fin de vie et des déchets de bois traités et souillés progresse et devrait encore augmenter dans les prochaines années avec les projets BCIAT retenus depuis 2015.

Répartition des combustibles biomasse utilisés en 2016 (1 500 000 tonnes)



FOCUS sur 4 installations en fonctionnement

AEROPORT DE ROISSY CHARLES DE GAULLE (95)

Dans le cadre de son plan stratégique, le groupe ADP entend réduire ses émissions de CO₂ de 25 % entre 2009 et 2015 et se dote d'objectifs d'efficacité énergétique et de déploiement des énergies renouvelables. La chaufferie biomasse de 14 MW produit 78 000 MWh/an, soit 26 % des besoins de l'aéroport. L'installation consomme de 35 à 40 000 tonnes de bois par an dont 90 % de plaquettes forestières certifiées et a bénéficié d'une aide de 41 % dans le cadre de l'Appel à projets BCIAT 2010.



LAITERIES TRIBALLAT à Rians (18)



Les laiteries Triballat ont un besoin important en vapeur pour la transformation du lait. En 2009, elles ont choisi de s'équiper d'une chaudière bois vapeur(s) d'une puissance de 4,5 MW (12 bars à 190°C) en substitution d'une chaudière au fuel. L'installation consomme annuellement 9 000 tonnes de bois dont la majorité est composée de billons à broyer en provenance du massif forestier local (l'approvisionnement ne dépassant pas 50 km autour des laiteries). La nouvelle chaufferie couvre 80 % des besoins thermiques et permet d'économiser annuellement près de 20 000 MWh de gaz, soit 4 500 teq CO₂ évitées par an. Le coût d'investissement, de 3 M€, a été réduit de moitié grâce à l'aide du Fonds Chaleur.

NESTLE à Challerange (08)

Le groupe Nestlé a mis en place une première installation biomasse de 7 MW sur le site de Challerange spécialisé dans la production de poudres de lait, notamment pour les capsules Dolce Gusto®. Suite à cette première expérience concluante, ils ont réalisé 3 autres projets : 5 MW pour l'usine Herta à Saint-Pol sur Ternoise (62), 20 MW pour l'usine Mousline de Rosières en Santerre (80), et la dernière de 26 MW, dont la mise en service est en cours, sur le site Nescafé de Dieppe (76) qui utilise à part égale du bois et du marc de café.



SITA-OSIRIS à Péage du Roussillon (38)



La plateforme chimique du Roussillon regroupe 15 entreprises du secteur de la chimie sur une surface de 150 hectares. L'énergie est fournie par un Groupement d'intérêt économique, le GIE Osiris. L'énergie représente entre 30 et 80 % des coûts de production selon les spécialités. Une chaudière biomasse est depuis 2015 en exploitation par SITA REKEM, d'une puissance bois de 24,7 MW, elle permet de substituer 16 % des énergies fossiles. (charbon et gaz).

Pour en savoir plus :

- Le Fonds Chaleur : www.ademe.fr/fondschaleur
- Les Exemples A Suivre (EAS) de l'ADEME : www.ademe.fr/mediatheque

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr

Retrouvez le communiqué en ligne

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de Mme Ségolène Royal : 01 40 81 78 31
Service de presse de l'ADEME : 01 58 47 81 28